Transfert de dossier

Par **ld30**, le **04/03/2019** à **17:11**

Bonjour, je suis en L1 droit a la fac de Pau, et je voudrais faire un transfert de dossier afin d'intégrer une fac de droit a paris en L2, (pour des raisons familiales), j'ai été ajourné a mon premier semestre, mais il me reste le deuxième à passer, et il se peut que je n'ai pas forcement de rattrapage si j'arrive à avoir 11 de moyenne. Je voulais savoir les démarches a suivre afin de transférer mon dossier, a partir de quelle date je peux commencer les démarches (sachant que je n'ai pas validé mon premier semestre) et si toute les facs de droit de paris demande de très bon résultats et pas de rattrapage?
Merci d'avance

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/03/2019** à **06:48**

Bonjour

Il faut vous mettre en rapport avec votre scolarité.

Par **Yzah**, le **05/03/2019** à **10:42**

Salut,

Je me suis également posé la question et je te confirme que les facs de Paris demandent pour la plupart entre 12 et 14/20 de moyenne sur les deux semestres.

Pense aux facs de "banlieue" comme Cergy ou Nanterre qui sont beaucoup moins sélectives et pas si éloignées de la capitale.

Dans tous les cas, il faudra que tu respectes les délais de candidature.

Bonne journée,

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés